

# Les descriptions originales des Odonates d'Europe

## 6. Fonscolombe, Etienne, Laurent, Joseph, Hyppolyte, Boyer de (1775-1853)

Par Jacques d'AGUILAR  
7, rue Adrien Lejeune, F-93170 Bagnolet

**Mots clés :** ODONATES, SYSTEMATIQUE, DESCRIPTION, BOYER DE FONSCOLOMBE.

**Key-words :** ODONATA, SYSTEMATICS, BOYER DE FONSCOLOMBE.

**Résumé :** Ce sixième article est consacré à Etienne, Laurent, Joseph, Hyppolyte, Boyer de Fonscolombe (1775-1853) qui décrit plusieurs espèces d'Odonates dont *brunneum* (*Orthetrum*), *caerulescens* (*Coenagrion*) et *irene* (*Boyeria*).

**Summary :** The original descriptions of European Odonata. 6. Fonscolombe, Etienne, Laurent, Joseph, Hyppolyte, Boyer de (1775-1853).

This sixth article is devoted to Etienne, Laurent, Joseph, Hyppolyte, Boyer de Fonscolombe (1775-1853) who described several odonata species, among them *brunneum* (*Orthetrum*), *caerulescens* (*Coenagrion*) and *irene* (*Boyeria*).

---

Naturaliste originaire d'Aix-en-Provence, Boyer de Fonscolombe s'intéresse aux insectes aux insectes sur lesquels il écrit de nombreuses notes. Il a publié, en 1840, un mémoire sur « **des insectes nuisibles à l'agriculture principalement dans les départements du midi de la France** » et une Entomologie élémentaire (1852).

Mais c'est essentiellement sa **Monographie des Libellulines des environs d'Aix** qui nous retiendra ici. Cette importante contribution paraît dans les **Annales de la Société entomologique de France** en trois parties : 1. Ann. S.E.F. 1837, 6, p. 129-150 ; 2. Ann. S.E.F. 1838, 7, , p. 75-106 ; 3. loc. cit. p. 547-575. On y trouve les descriptions des sept espèces qu'il pensait inédites : *Libellula olympia* (= *Orthetrum coerulescens*) ; *L. nitens* (= *Oxygastra curtisii*) ; *Agrion Picteti* (= *Lestes sponsa*) ; *Agrion Aglae* ainsi que les trois qui ont été conservées : *Libellula brunnea* devenu *Orthetrum brunneum* ; *Agrion caerulescens* devenu *Coenagrion caerulescens* et *Aeshna irene* devenu *Boyeria irene*.

Nous reproduisons la page de titre des *Annales*, T.6<sup>e</sup>, 1837, le début de l'article (p. 129) et les pages 139 à 142 ainsi que les planches 5 et 6 puis la page de titre des *Annales* T.7<sup>e</sup>, 1838, le début de l'article (p. 75) et les pages 93 à 96 ainsi que la planche 6 ; le début de la 3<sup>e</sup> partie (p. 547) et les pages 557-558, 567 à 570 ainsi que la planche 15.

**ANNALES**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ**  
**ENTOMOLOGIQUE**  
DE FRANCE.

TOME SIXIÈME.

*Natura maxime miranda in minimis.*



**A PARIS.**  
CHEZ F. G. LEVRAULT, ÉDITEUR, RUE DE LA HARPE, N° 81;  
**A STRASBOURG,**  
MÊME MAISON, RUE DES JUIFS, N° 33.

—  
1887.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. 129

---

## MONOGRAPHIE

DES LIBELLULINES DES ENVIRONS D'AIX ;

PAR M. BOYER DE FONSCOLOMBE.

(Séance du 1<sup>er</sup> février 1837.)

---

FAMILLE DES LIBELLULINES, LATR.

Genre *Libellula*, LATR. FABR. GEOFFR.

*Caractères génériques.*

*Bouche.* *Labre* transverse, quoique assez large, arrondi extérieurement et en forme de segment de cercle, un peu gibbeux et relevé dans son disque, légèrement cilié au bord externe.

*Mandibules* épaisses à leur base, légèrement courbées le long de leur dos, minces à l'extrémité, qui est terminée par une forte dent accompagnée inférieurement d'une autre un peu plus petite; leur base est armée de quatre dents assez courtes, mais fortes : deux de chaque côté.

*Mâchoires* à peu près de la forme des mandibules, minces, aplaties, membranées, très-arrondies inférieurement, terminées en crochet et armées à leur extrémité de six épines

## DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. 159

gaces noires. Le devant de la tête est gris-bleuâtre; les taches derrière les yeux sont peu distinctes.

Tout le corps est d'un brun-roussâtre ou olivâtre. Le milieu de la partie antérieure du corselet est marqué de trois traits noirs: celui du milieu un peu plus long que les deux autres. Les côtés, sous les ailes, sont un peu bleuâtres ou verdâtres, sans autres taches que deux lignes noires, flexueuses, très-fines et peu distinctes; le milieu de ces mêmes côtés est un peu brun.

L'abdomen n'est nullement rétréci après sa base. Le bord postérieur de chaque segment est bordé d'une ligne noire, et avant cette ligne il y a deux points rapprochés entre lesquels passe la ligne longitudinale, aussi noire, qui marque l'arête. Les côtés de l'abdomen, un peu carénés vers le ventre, sont aussi marqués d'une ligne noire ordinairement bien prononcée. Le ventre est cendré, avec une ligne longitudinale bleuâtre un peu largo, qui occupe le milieu.

Les ailes sont comme dans le mâle; les pattes d'un gris verdâtre, avec le dessous des jambes et les cils noirs.

Tout l'été, jusqu'en septembre.

J'ai observé, comme Vanderlinden, qu'il y a une variété du mâle absolument semblable, mais d'une taille beaucoup plus petite, et dont l'abdomen est plus étroit. Il doute avec quelque raison si ce ne serait pas une espèce distincte.

5. *Libellula olympia* (nobis).

*Lib. fusca, abdomine lineari, cærulescente toto (mas.), aut olivaceo (fem.); lineâ scutelli pallidâ; membranulâ accessoriâ albâ.*

Long. 0,05.

Enverg. 0,055.

Elle diffère des précédents par son abdomen linéaire se

rétrécissant et à peine insensiblement à sa partie postérieure, un peu caréné sur le dos, et finissant en pointe; un peu rétréci, au contraire, après sa base, qui est légèrement renflée, ce qui n'a pas lieu dans l'espèce précédente.

La tête du mâle est d'un gris livide ou verdâtre, les yeux de la même couleur, le bord postérieur de la tête, jaune, à peine tacheté de noir. Le corselet est brun, marqué de deux taches blanchâtres à sa partie antérieure; les côtés, sous les ailes, sont d'un gris-bleuâtre et à peine marqués de deux ou trois lignes noirâtres peu sensibles; l'espace entre la base ou l'origine des quatre ailes est marqué à la région de l'écusson d'une ligne ou petite bande longitudinale blanchâtre, assez constante dans cette espèce.

L'abdomen est d'un bleu-cendré, comme pollineux; la base seule du premier segment est un peu brune; les trois appendices sont semblables à ceux de la *Lib. cancellata*; les côtés du ventre sont un peu jaunâtres.

Les ailes sont transparentes, avec le stigmaté ordinaire brun assez clair, bordé de noir; la membranule accessoire est petite et blanche. Les pattes sont noires, les cuisses jaunâtres en dessus et brunes en dessous, du moins à leur base.

La femelle diffère du mâle par la couleur de son abdomen, qui est jaune-brun, olivâtre, ou même quelquefois gris-brun, à peine parsemé, dans la plupart, d'une poussière ou pollen gris-bleuâtre. Les yeux et le front sont gris, mais légèrement teintés de rougeâtre.

Les côtés du corselet sont d'un gris-verdâtre; une ligne noire, fine, règne le long du dessus de l'abdomen, et marque l'arête; elle passe entre les petits points noirs rapprochés, qui sont placés par paire et presque réunis à la partie postérieure et dorsale de chaque segment; les côtés de l'abdomen sont marqués d'une ligne longitudinale noire. Les appendices anals sont roussâtres et très-petits.

## DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. 141

Les pattes sont jaune-roussâtre ; les jambes noires en dessous seulement.

Je l'ai trouvée souvent accouplée avec le mâle, volant autour des bassins et des eaux dormantes, depuis la fin de juin jusqu'en septembre.

6. *Libellula brunnea* (nobis).

*Lib. brunneo-lutescens, puncto bino-dorsali et margine cujusque segmenti, nigris; alis albis, maculâ marginali luteâ; membranulâ accessoriâ albâ* (mas. et fem.).

Long. 0,04.

Enverg. 0,065.

*Mâle.* Entièrement d'un jaune-grisâtre ; le devant de la tête et des yeux gris-verdâtre ; le derrière des yeux jaune, obscurément taché de brun. Le devant du corselet est marqué de deux bandes gris-blanchâtre, suivies sur les côtés d'une autre bande brune. Le milieu des côtés, sous les ailes, est gris-glaucue au devant, puis brunâtre, sans séparation bien distincte ; et sous les secondes ailes, vers l'abdomen, le reste de ces côtés est d'un gris-glaucue ; le dessus du corselet entre les ailes est jaune-sombre, avec quelques taches blanchâtres.

L'abdomen est un peu caréné, jaunâtre, marqué, sur l'arête, d'une ligne noire, et sur le côté de chaque segment, d'une bande ou nuance d'un gris-violâtre : ils sont terminés postérieurement par une ligne noire, précédée aux quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième segments, de deux

142

## ANNALES

points rapprochés au milieu du dos : le côté inférieur de chacun est aussi marqué d'une ligne noire longitudinale. Le ventre est taché de quelques nuances légèrement bleuâtres.

Les pattes sont jaunâtres, avec les cils noirs ; les ailes entièrement transparentes, les nervures noires, le stigmate jaune bordé de noir. La membranule accessoire est blanche.

La femelle est plus jaunâtre que le mâle ; le devant de sa tête est jaunâtre ; les côtés des segments abdominaux sont marqués d'une tache ou bande longitudinale plutôt brune que violâtre, qui se perd insensiblement dans la couleur du fond. Elle diffère peu de la femelle de la *Lib. caerulea* : elle est seulement un peu plus jaune, nullement saupoudrée de pollen bleuâtre, et le stigmate est jaune.

Le 22 mai, au bord de l'Arc, en quantité, tant mâles que femelles.

*Nota.* Serait-ce la var. roussâtre du mâle de la *Lib. caerulea*, que cite Vanderlinden ? En effet je l'ai prise assez nouvellement née, et il y avait au même endroit, et en même temps des *Lib. caerulea* mâles. Je la crois néanmoins une espèce très-distincte.

7. *Libellula ferruginea* (1).

*Lib. abdomine depresso, tota rubra (mas.), aut thorace luteo, abdomine virescente lateribus luteis (femina) ; alis albis, anticis vix, posticis latè basi croceis, maculâ marginali fulvâ ; membranulâ accessoriâ cinereâ.*

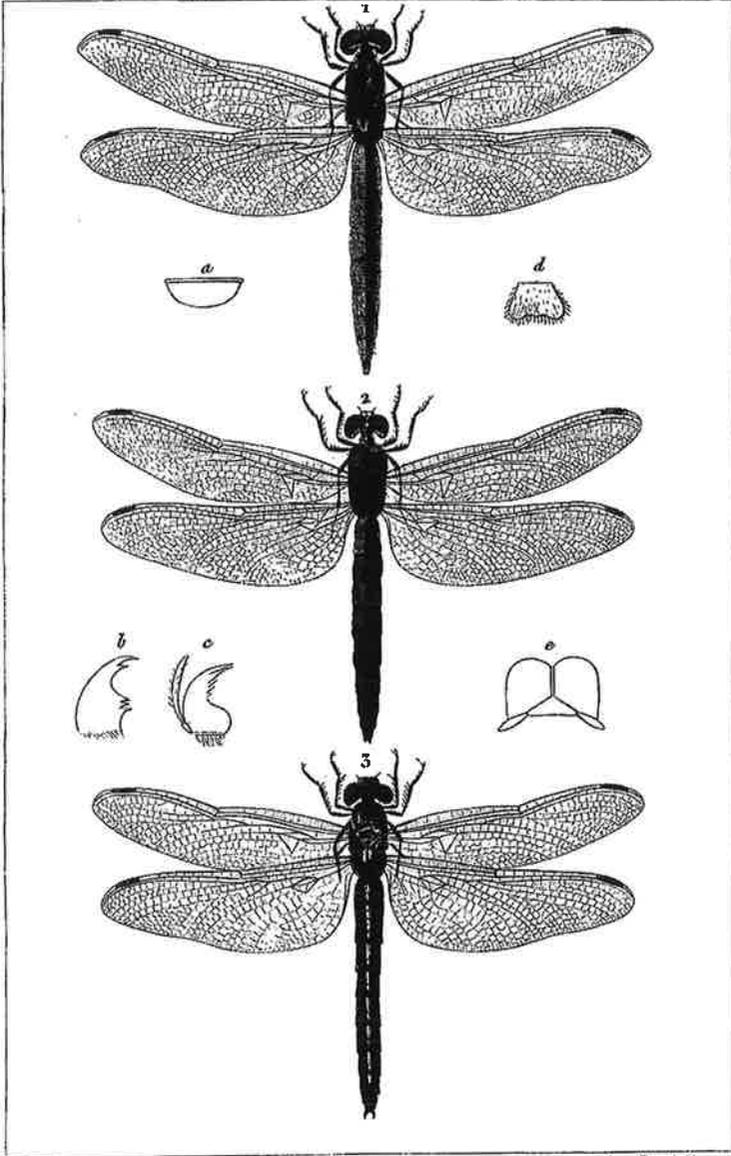
FABR. *Ent. Syst.* II, 280, 33.

OLIV. *Encycl.* VII, 563, 31 (mas.).

(1) Ce nom est bien mal choisi ; car cette espèce est du plus beau cramoisi dans l'état vivant. Néanmoins, je dois le laisser subsister, par respect pour la synonymie.

Ann. de la Soc. Entomologique de France.

T. VI. Pl. 8.



Delarù pinx.

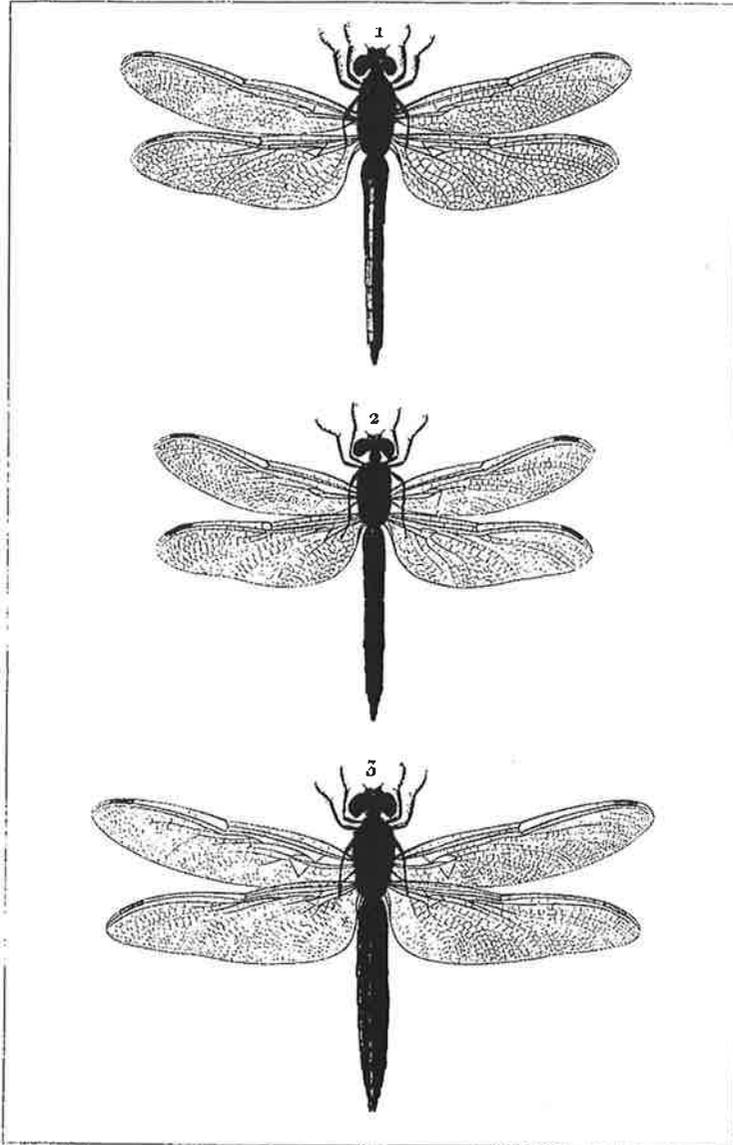
Aug. Duméril sculp.

Parties de la bouche du genre Libellule. a Labre. b Mandibule.  
 c. Machoire avec son palpe. d Lèvre inférieure, Langue (labium)  
 e Menton. 1. Lib. Carideus. 2. id. Caruleus. 3. id. Nitens. q

Imp<sup>o</sup> de Rollin.

Ann. de la Soc. Entomologique de France.

T. VI. Pl. 6.



Belarue pinx.

Aug. Duménil sculp.

1. *Libellula Olympica* ♂ 2 *idem Olympica* ♀ 3 *idem Bruanea* ♂

Imp<sup>re</sup> de Folliau.

ANNALES  
DE LA  
SOCIÉTÉ  
ENTOMOLOGIQUE  
DE FRANCE.

TOME SEPTIÈME.

*Natura maximè miranda in minimis.*



A PARIS.  
G. LEVRAULT, ÉDITEUR, RUE DE LA HARPE, N° 8.  
A STRASBOURG,  
MÊME MAISON, RUE DES JUIFS, N° 33.

—  
1838.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. 75

---

**MONOGRAPHIE**

**DES LIBELLULINES DES ENVIRONS D'AIX ;**

PAR M. BOYER DE FONSCOLOMBE.

(Séance du 17 janvier 1838.)

---

Famille des LIBELLULINES, Latr. (1).

Les insectes de la famille des Libellulines, remarquables presque tous par leur taille et leurs couleurs brillantes, intéressants par leurs mœurs que Réaumur a si bien fait connaître, ont cependant fort peu attiré l'attention des entomologistes. Linné, Fabricius, Olivier, ont décrit d'une manière bien superficielle les espèces qu'ils ont connues. Quelques anciens naturalistes en avaient décrit et figuré plusieurs; mais si l'on en excepte les figures de Roesel, qui se bornent aux espèces les plus connues, celles des autres iconographes laissent beaucoup à désirer, et l'on a de la peine souvent à y reconnaître les Libellules qu'ils ont voulu représenter. Enfin, la synonymie de ces insectes était tellement embrouillée, qu'il était très-difficile de restituer à

(1) Cet article devait précéder le genre *Libellula* et être placé dans le cahier du deuxième trimestre des *Annales de la Société Entomologique*, 1837.

## DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. 95

cette ligne deux petites taches jaunes, assez rapprochées; enfin, avant le bord postérieur, qui est noir, deux autres taches semblables; une ligne noire marque l'arête dorsale de l'abdomen depuis le troisième segment jusqu'à l'anus. Les trois derniers sont noirs, avec les côtés tachés de jaune, et deux ou quatre taches en dessus; le dernier n'en a que deux. Les appendices, ovale-allongés, ciliés intérieurement, sont bruns, et un peu plus courts que les deux derniers segments réunis. Le ventre est d'un gris-bleuâtre.

Les ailes et les pattes sont comme dans le mâle; celles là seulement quelquefois sont légèrement teintées de jaunâtre vers leur milieu.

Variété de la femelle, dont les yeux et toutes les taches de l'abdomen, même les côtés des segments, sont bleus au lieu d'être verts ou jaunes; les côtés du corselet comme chez le mâle, ainsi que l'espace entre la base des ailes. Les côtés du premier segment sont jaunes-verdâtres, quoique les taches dorsales soient bleues. Elle ressemble enfin entièrement au mâle par les couleurs, seulement celle du fond de l'abdomen est d'un brun-roussâtre, tandis que chez le mâle, elle est noire ou presque noire.

Cette espèce est beaucoup plus rare que l'*Æ. mixta*. Au bord marécageux de la Durance, fin de juillet.

6. *Æshna irene*, NOBIS.

*Æ. brunneo viridique variegata, thorace subgloboso; abdomine maris feminae que post basin coarctato, maculâ marginali alarum brunneâ; nervis aliquot flavis; membranulâ accessoriâ parvâ, cinerascete, Nob.*

Long. 0,063. Enverg. 0,085.

La tête est gris-verdâtre; la bouche un peu noire. Le cha-

peron est d'un jaune pâle. Le vertex ou sommet de la tête est marqué d'un point bleuâtre allongé dans le sens du corps. Le petit triangle, derrière et entre les yeux, est jaune. Les yeux sont d'un gris-verdâtre un peu vif, un peu jaunâtre à leur côté postérieur.

Le corselet est presque globuleux, d'un brun-grisâtre plus brun à ses côtés inférieurs, avec deux taches allongées, un peu courbes, très-prononcées sur le devant; aux côtés, deux taches ou bandes de la même couleur; la postérieure moins marquée; les lignes noirâtres entre les deux. L'espace dorsal entre l'origine des ailes est gris-cendré, avec une très-petite ligne jaune en chevron brisé, entre chaque paire d'ailes; les points tuberculeux de la base des ailes sont alternativement bruns et jaunes.

L'abdomen est très-globuleux à sa base, très-rétréci au milieu du troisième segment, dans la femelle comme dans le mâle; puis s'élargissant insensiblement, et ensuite diminuant encore un peu de diamètre après le milieu; le dos est un peu en arête, avec les côtés bien carénés. Sa couleur est mêlée de brun de poix et de vert-grisâtre. La base et les côtés du premier segment sont gris-verdâtre, et le bord postérieur brun. Le second est vert à sa base, brun postérieurement, avec une tache ou nuance brune sur la partie verte; cette tache brune est coupée longitudinalement par l'arête dorsale, qui est jaunâtre; le bord postérieur est légèrement jaune, suivi de deux lignes fines, noires, transverses, qui le terminent; les côtés sont jaunes en avant, bruns postérieurement: ces deux couleurs séparés par une bande noire, oblique, très-remarquable; il y a de chaque côté de ce même segment, un peu en bas, un petit appendice ou oreillette bien marquée et saillante qui paraît être le rebord d'un stigmate ordinaire plus grand en cet endroit. Le troisième segment est verdâtre, avec une tache triangulaire,

## DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. 95

brune vers la base. La moitié postérieure du segment est brune, avec deux ou quatre points d'un vert tirant quelquefois sur le roussâtre dans le mâle, plus verts dans la femelle (on voit ces mêmes points aussi sur le brun du deuxième segment). Le bord postérieur est marqué, comme dans le précédent, de deux lignes noires, fines, très-rapprochées; et un peu au-dessus de ce bord il y a encore deux points très-marqués, plus grands et plus verts que les autres; l'arête est noire dans ce même segment et les suivants, excepté les trois derniers où elle n'est pas sensible. Les taches et les couleurs des quatrième, cinquième, sixième et septième segments sont comme celles du troisième; le huitième est gris-verdâtre, avec des taches brunes aux deux côtés du dos. Les deux derniers sont verts, sans tache, bordés seulement de noir postérieurement. Les appendices caudaux supérieurs sont ovale-allongés, obtus à l'extrémité, avec une arête longitudinale assez élevée dans le milieu, un peu ciliés intérieurement, de la longueur des deux derniers segments; l'appendice inférieur est court, triangulaire, obtus à son sommet, verdâtre, légèrement liséré de noir. Le ventre est vert-grisâtre, avec des taches brunes.

Les ailes sont blanches, avec leur extrémité lavée de brun; cette teinte y forme une tache distincte, obscurément arrondie; l'angle de l'anus est coupé à peu près à angle droit dans le mâle, mais arrondi dans la femelle; la nervure costale est roussâtre; plusieurs nervures courtes, qui forment les premières cellules des quatre ailes, sont jaunes. Le stigmate est peu allongé, roussâtre plus ou moins foncé; la membranule accessoire est assez petite, transverse, grisâtre.

Les pattes sont d'un brun roux, avec les cuisses gris-roussâtre.

La femelle diffère très-peu du mâle que je viens de décrire. Je ne noterai que les différences, autres que celles

96

## ANNALES

déjà notées plus haut : le point noir du vertex est à peine marqué ; les yeux sont d'un vert moins vif et un peu jaunes postérieurement. Le corselet est plus grisâtre, et les taches ou bandes jaunes des côtés, moins prononcées. On ne voit pas les oreillettes aux côtés du deuxième segment de l'abdomen. Les deux points verts plus gros ne se voient point avant le bord postérieur des segments ; les autres points verdâtres sont plus verts, mais sur les quatrième, cinquième, sixième et septième segments, ils sont moins marqués : le neuvième a deux points, et le dernier est coloré comme le huitième. La couleur verte de l'abdomen est plus terne. Le bout des ailes n'a pas d'ombre noire. Les cuisses sont grises et les jambes d'un gris un peu roussâtre.

Rare. A Saint-Zacharie, département du Var, au milieu de juillet.

7. *Æshna rufescens*, VANDERL.

*Æ. rufa*, thorace fasciis utrinque duabus luteis; abdomine nigro lineato, secundo segmento maculâ triangulari baseos luteâ; alis (addo, basi) flavescentibus, membranulâ accessoriâ magnâ, nigricante.

VANDERL., *Monogr. Libell.*, p. 27, VII.

*Æ. grandis*, β. VANDERL., *Æshn. Bonon.*, n° 3, fig. 3, fœm.

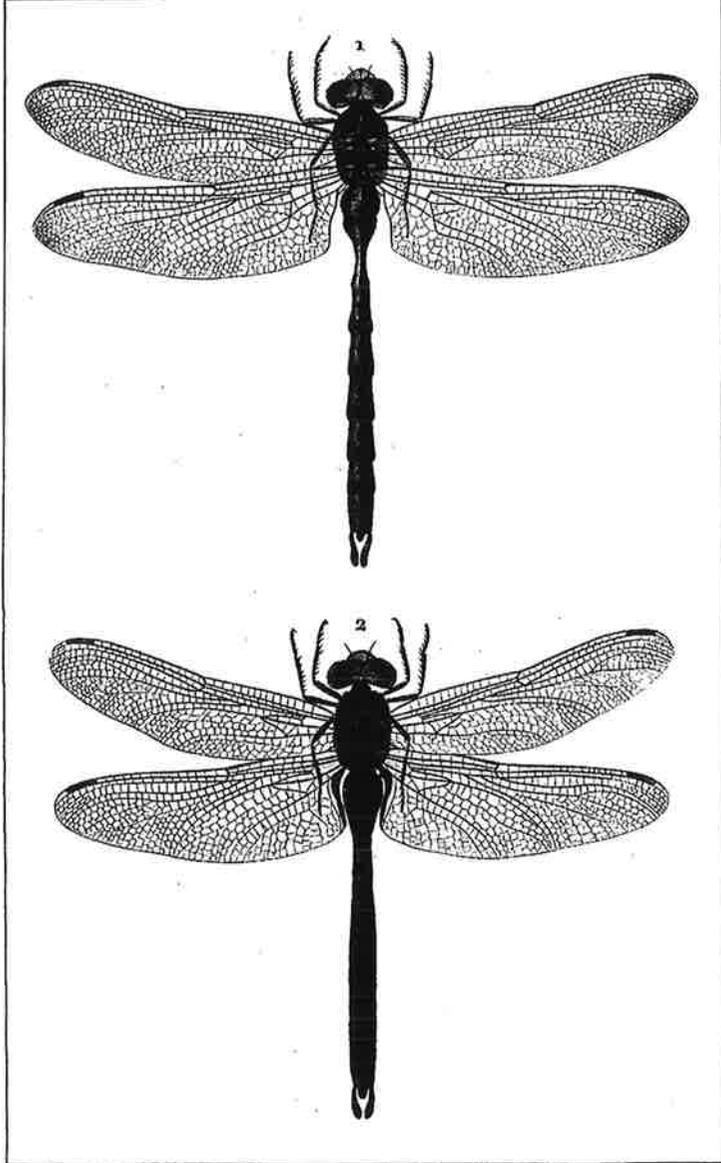
*Lib. quadrifasciata*, β. MULL., *Fn. friedr.*, n° 540.

Long. 0,06. Euverg. 0,075.

Sa forme est à peu près la même que celle de l'*Æshna formosa*, 1.

*Ann. de la Soc. Entomol. de France.*

*Tom. VII Pl. 6.*



*Delarue pin.*

*Aug. Duméril sculp.*

1. *Aeshna Irene* ♂ 2. *idem hydropens* ♂

*Imp<sup>rs</sup> de Bellin.*

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. 547

---

**MONOGRAPHIE**

DES

**LIBELLULINES DES ENVIRONS D'AIX;**

PAR M. BOYER DE FONSCOLOMBE.

( TROISIÈME PARTIE. )

( Séance du 21 novembre 1838. )

---

GENRE AGRION , FABR. , LATR. ;

*Libellula* , LINN. , GEOFF.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

*Labre* transverse, un peu bombé en dessus dans son milieu ; ses deux angles latéraux très-arrondis ; les côtés après ces angles jusqu'à l'insertion au chaperon coupés en ligne droite et obliquement ; le bord antérieur cilié.

*Mandibules* courtes, presque cachées sous le labre, très-épaisses et dures, presque en carré irrégulier, très-inégales, divisées en deux parties par un sinus très-profond ; la partie

## DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. 557

Les appendices supérieures de l'anus sont grandes, crochues, blanches, avec l'extrémité brune; leur côté interne est armé d'une dent. Les inférieures sont brunes, très-courtes et aussi dentées.

Les pattes sont jaunâtres extérieurement et noirâtres du côté interne, les tarsi et les épines noires. Le stigmate des ailes est d'une seule couleur plus ou moins jaunâtre ou brun; les nervures sont noires. Elle tient toujours les ailes écartées du corps ainsi que la précédente, soit dans le vol, soit dans le repos.

La femelle ne diffère du mâle que par l'extrémité de l'abdomen plus épaisse, et les appendices anales très-courtes, droites, côniques, inermes; elles sont vertes, quelquefois blanchâtres à leur base.

Autour des eaux et des bassins. Septembre.

*Agrion Picteti.*

*A. Viridi-æneâ; scutello, basi apiceque abdominis cinereo-cœruleis, maculâ marginali alarum unicolore, NOB.*

Long. 0,037.

Envergure, 0,040.

Elle est très-voisine des *A. barbara* et *viridis*. La tête est vert bronzée; la partie derrière les yeux est bronzée vers le haut, bleu-cendré ou jaunâtre plus bas. Labre bleu cendré. Yeux brun-noirâtre, verdâtres sur le devant, bleuâtres vers le derrière. Col bleu cendré. Corselet vert doré en dessus, avec les trois raies pâles, très-fines en dessus,

558

## ANNALES

peu sensibles; les côtés bleu-cendré ou jaune-verdâtre. La place de l'écusson et l'intervalle de l'origine des ailes sont cendrés, parsemés d'une poussière de cette couleur.

Les deux premiers segments de l'abdomen ou au moins la base du premier sont bleu-cendré, pollineux. Les suivants sont vert-bronzé; le huitième un peu cendré sur ses côtés et à son extrémité; les deux derniers bleu-cendré en totalité. La base des segments bronzés est légèrement cendrée ou jaunâtre. Les deux appendices anales supérieures sont crochues, dilatées intérieurement à leur base, légèrement denticulées à l'extérieur et à l'intérieur, avec une dent plus marquée à la base de ce même côté; obtuses à leur extrémité; les inférieures presque droites, plus courtes, obtuses au bout: dessous du ventre vert-jaunâtre.

Ailes diaphanes, cellules nombreuses, la plupart pentagones; stigmate allongé, noirâtre ou brun. Pattes bronzées, avec une ligne jaunâtre sur leur côté extérieur, ou jaunâtres, avec une ligne noire bronzée au côté interne.

Bords de la Durance. Le 25 août et jours suivants. Je ne l'ai trouvée que deux ou trois fois, et jamais que des mâles.

*Nota.* Je croyais cette espèce inédite. C'est de M. de Sélys que je tiens qu'elle est connue depuis peu sous le nom que je lui laisse, et dont j'ignore l'auteur. On n'a pu mieux faire que de dédier cette jolie espèce au savant professeur de Genève dont elle porte le nom.

## DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. 567

11. *Agrion Aglae*, Nov.

*A. Fusco-ænea*, puncto rotundo post oculum utrumque, lineâ longitudinali utrinquè in thorace, cæruleis aut viridibus, maris antepenultimo segmento abdominis fæminæ plerumquè cæruleo; maculâ marginali alarum rhomboïdè, Nov.

Long. du corps. Mâle 0,050. Fem. 0,029.

Enverg. Mâle 0,034. Fem. 0,035.

*Mâle.* Tête noir-bronzé en dessus, verte devant, avec quelques raies noirâtres. Menton ou lèvre inférieure pâle. Yeux verts en avant et sur les côtés, noirs en dessus, le noir bien tranché d'avec le vert; un point rond bleu derrière chaque œil.

Corselet noir, un peu bronzé en dessus; deux lignes dorsales et les côtés verts, un peu glauques ou bleus; une ou deux petites lites noires qui coupent les côtés; l'espace entre l'origine des ailes est mêlé de vert et de noir.

Le dessus de l'abdomen est noir-bronzé, les côtés et le dessous vert-jaunâtre, le noir-bronzé légèrement sinué latéralement. Les côtés des deux premiers segments et le bord postérieur du premier sont d'un vert un peu plus glauque ou bleuâtre. Les côtés inférieurs du septième, toute la partie latérale du neuvième largement, et le huitième ou antépénultième entier, d'un beau bleu. Deux points jaunâtres à la base des segments intermédiaires. Le stigmate des ailes est rhomboïdal, son milieu noir, séparé du bord externe par un espace transparent.

568

## ANNALES

Les cuisses noires en dehors, verdâtre pâle intérieurement; les jambes noires, avec un peu de vert au côté interne, ou bien vert-grisâtre, avec une seule petite ligne noire à l'extérieur.

La femelle diffère à peine du mâle, en ce que le milieu du stigmate est gris plutôt que noir, plus pâle que chez le mâle. Dans quelques-unes le devant de la tête et les bandes du corselet sont jaune-roussâtre, dans d'autres le devant de la tête seulement est de cette couleur.

Première variété de la femelle, où le dessus du huitième segment est bronzé comme les autres, avec une grande tache d'un vert un peu obscur.

Deuxième variété mâle et femelle, dont les bandes du corselet sont roussâtres, surtout quand l'insecte est desséché; ce qui est bleu ou vert dans la variété principale, ou type de l'espèce, est dans celle-ci d'un brun jaunâtre ou rougeâtre.

*La Dorothee?* GEOFFR., II, 223, 4, var.?

Je les ai toutes trouvées accouplées. Cette espèce, que Vanderlinden n'a pas connue, est beaucoup plus commune chez nous que l'*A. elegans*.

Fin de mai, au bord de l'Arc; au bord de la Durance, fin de juin jusqu'en août. La deuxième variété dans le même local en juillet.

12. *Agrion caerulescens*, NOB.

*A. Capite et thorace supra nigris, maculâ post oculum utrumque viridi, strigâ utrinque lateribusque thoracis rufescenti-*

## DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. 569

*bus (mas); luteis (fem.); abdomine fusco-æneo, segmentis basi cæruleis; alarum maculâ marginali trigonâ. Nov.*

Long. Mâle 0,026. Fem. 0,027.

Enverg. Mâle 0,034. Fem. 0,035.

La tête est bronzée sur le vertex, jaunâtre sur le devant, avec des lignes et des taches bronzées; une tache ronde verte derrière chaque œil.

Le corselet est d'un noir bronzé, avec deux bandes dorsales et les côtés rougeâtres.

Les six premiers segments de l'abdomen sont bleus en dessus à leur partie antérieure, bronzés postérieurement. Cette couleur bronzée est plus ou moins sinuée sur les côtés. Ces côtés et le ventre sont d'un jaune verdâtre pâle. Le septième segment est en entier d'un bleu cendré. Les huitième et neuvième sont comme les antécédents. Quelquefois le sixième et le septième même sont tout-à-fait bronzés en dessus; tous ont leur base très-légèrement tachée de jaune.

Les cuisses sont pâles en dessous, moins en dessus; les jambes pâles, avec une seule ligne noire, ordinairement vers le côté extérieur. Le stigmate est triangulaire et semblable à celui de l'*A. pulchella*.

La femelle est assez semblable au mâle, excepté que les bandes dorsales et les côtés du corselet sont quelquefois plutôt jaunes que rougeâtres; le devant des segments est à peine d'un gris bleuâtre, et la partie postérieure bronzée couvre presque tout le segment; mais le jaune des côtés s'étend plus que dans la femelle de l'*A. Aglaé* et échancre plus profondément la couleur bronzée. D'un autre côté les

570

## ANNALES

trois derniers segments, au contraire, sont presque en entier d'un vert un peu bleuâtre, avec deux taches noirâtres, seulement sur les deux pénultièmes.

Elle se rapprocherait de la *Pulchella* par les caractères spécifiques, n'en différant guère que par les bandes rouges ou jaunes du corselet, et les deux avant-derniers segments mi-partis bleu et noir comme les autres, tandis qu'ils sont tout bleus dans l'*A. pulchella*; mais elle se distingue au coup-d'œil par la nuance plus faible et plus pâle de la couleur bleue.

13. *Agrion aurantiaca*, SÉLYS.

*A. Capite suprâ nigro-æneo; thorace aurantiaco, fasciâ unicâ dorsali nigro-æneâ; abdomine æneo, segmentorum priorum basi aurantiacâ; pedibus luteis. NOB.*

DE SÉLYS-LONGCHAMPS, *Catal. des Lépidopt. et des Libellules de Belgique*, p. 12.

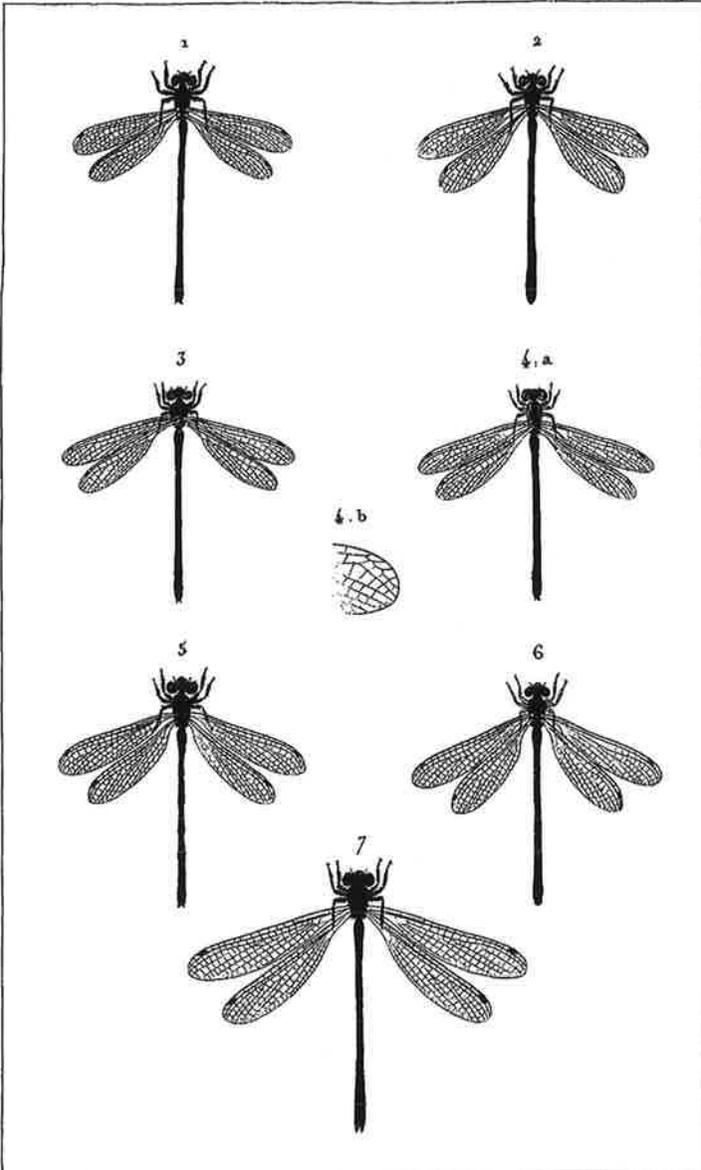
Long., 0,030.

Envergure, 0,035.

J'avais cette espèce dans ma collection, mais je l'avais jusqu'ici confondue avec les voisines, en particulier avec la deuxième variété de l'*A. Aglaé*. M. de Sélys ayant eu la bonté de m'en donner un exemplaire, quelque rare qu'elle soit chez lui, la comparaison m'a fait reconnaître que je la possédais trouvée dans nos contrées. Je crois que la figure que j'en donne est exacte; quoique n'ayant pu la faire

*Ann. de la Soc. Entomologique de France*

Tom. VII. Pl. 15.

*Delarue pin.**Aug. Dumeril sculp.*

1. *Aggrion cygus* ♂. 3. *Aggrion aurantiaca*. 5. *Aggrion rubella* ♂.  
 2. *Idem*. *Idem* ♀. 4. a. b. *Idem*. *Ceruleocent*. 6. *Idem*. *Idem* ♀.  
 7. *Aggrion sanguinea*.